

# Éducateur

SER



## Les Assises 2010, le retour

## Ecrits vains

Le citoyen qui fut élu au Conseil d'Etat en avril 2009 et qui est actuellement en charge de l'Instruction publique et de l'Economie publie un livre.

Il y raconte les changements «intervenus ces dix-huit derniers mois<sup>1</sup>». Depuis sa prise de fonction, donc.

Par bonheur, les éventuels bénéfices seront reversés à des œuvres caritatives. (sl)

<sup>1</sup> Ou son nègre.

<sup>2</sup> Lui-même dans l'Express-Impartial du 16 novembre 2010.

## Hommage



N'ayant aucune garantie sur la continuité de la direction du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), nous souhaitons anticiper notre prise de congé potentielle dans le cas où le chef choisirait de renoncer à diriger l'Instruction publique (dans le mur) et relever à cette occasion la seule qualité qui ne fut contestée par personne durant son passage.

Pour rendre hommage au communicateur frénétique qui a présidé aux destinées de l'Ecole ces dix-huit derniers mois, nous nous sommes plongés dans les archives des conférences de presse<sup>3</sup>. Et c'est ainsi que nous sommes en mesure de vous livrer des chiffres exclusifs!

Du 7 juillet (date de la première d'entre elles) jusqu'au 18 novembre (date du présent relevé), **Philippe Gnaegi** aura tenu quarante-quatre (44) conférences de presse, dont une (1) seule au titre de suppléant du chef du DEC. Et trois (3) lors desquelles il a dû partager l'affiche avec l'un de ses collègues. Retrançons encore de ce nombre la dizaine de fois où le collège était réuni *in corpore*, selon l'expression consacrée, et nous obtenons trente. C'est bien.

Durant cette même période, le restant des Conseillers d'Etat aura quant à lui livré un total de 67 prestations médiatiques auto-scénarisées (la définition authentique d'une conférence de presse). Maintenant, observez. Si l'on rapporte le premier chiffre obtenu à la somme des événements énoncés ci-dessus, nous constatons que Philippe Gnaegi était présent à 40% d'entre eux (les événements). Et il aura été l'acteur principal

de 27% d'entre elles (les conférences).

40%, c'est deux cinquièmes. Et Philippe Gnaegi gère en effet deux (2) départements sur les cinq (5) existants! 27%, c'est un peu plus d'un quart. Et Philippe Gnaegi représente en effet un quart de l'effectif du collège gouvernemental (et il en fait un peu plus que les autres)! CQFD. Ah! les statistiques...

(sl)

<sup>3</sup> [www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=8529](http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=8529)

## MITIC, mi-raisin<sup>4</sup>

«L'informatique scolaire permet aussi de développer la différenciation pédagogique.<sup>5</sup>» «Les outils informatiques sont des sources de motivation pour les élèves et un outil d'intégration sociale.<sup>6</sup>» «Les nouveaux usages de publication (réseaux sociaux, discussions en ligne, espaces de publication) positionnent l'écriture au centre de la communication.<sup>7</sup>» «Offrir aux familles des services numériques pour faciliter l'apprentissage et l'accompagnement scolaire de leur(s) enfant(s); familiariser les élèves avec l'usage des technologies qui leur permettent de mieux apprendre et de prendre place dans la société; (...) tels sont les buts poursuivis dans

la mise en place d'un espace numérique de travail.<sup>8</sup>»

«On voit souvent apparaître dans l'espace de débat sur (les nouveautés technologiques en éducation) des (...) promoteurs de la nouveauté (qui se font souvent appeler consultants, experts, spécialistes) (...). Ayant souvent eu affaire à ces genres de personnes, je me suis aperçu qu'elles étaient extrêmement nuisibles au développement «normal» des TIC en éducation. (...) Ainsi, dans certains messages rédigés par ces personnes, remarque-t-on un style particulier: énumération, affirmation, conseil, qui sont bien plus présents que questionnements, doutes, demande d'explication. (...) Souvent fortes d'un verbiage incessant, s'arrogeant la paternité de telle ou telle idée (à tort), portant des jugements définitifs sur tel ou tel point (l'enseignement et l'éducation étant un domaine propice), ce genre de personnes sont fort envahissantes et révèlent souvent une problématique personnelle de reconnaissance qui dépasse largement le cadre des objets dont elles parlent. Promoteur du bienfait technologique systématique et de l'efficacité des outils qu'elles utilisent, ce type de personnes s'inscrit dans une dynamique que soutiennent fort volontiers les techno-

logues et les commerçants. D'ailleurs ceux-ci invitent souvent ceux-là à œuvrer ensemble<sup>9</sup>.» L'école neuchâteloise ne veut pas rater le train de l'informatique<sup>10</sup>. (sl)

<sup>4</sup> Celle-ci est dédiée à Thierry Grosjean, car lui aussi pourrait être notre chef au moment où vous lisez ces lignes.

<sup>5</sup> Philippe Gnaegi sur Canal alpha (cité de mémoire).

<sup>6</sup> Le même dans l'*Express-Impartial* du 10 novembre 2010.

<sup>7</sup> Communiqué du Conseil d'Etat du 9 novembre 2010

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Bruno Devauchelle, C'est nouveau... c'est bien? [www.brunodevauchelle.com/blog/?p=748](http://www.brunodevauchelle.com/blog/?p=748)

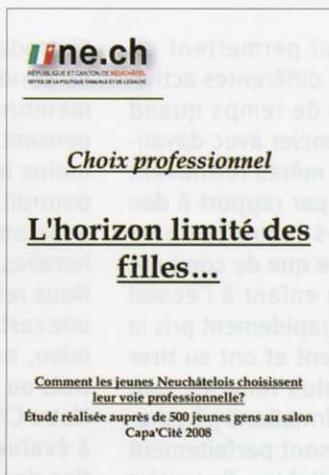
<sup>10</sup> Titre osé de l'article de notre estimé confrère de l'*Express-Impartial*.

## FETG<sup>11</sup>



La journée des filles s'était muée en JOM (Journée oser tous les métiers). Elle s'appellera désormais «Futurs en tous genres» (en tous cas jusqu'à l'année prochaine). A la conseillère nationale qui

vit sous cette nouvelle appellation autre chose qu'un simple «détail sémantique» ou une «coquetterie de langage<sup>12</sup>» pour carrément subodorer un «vent antiféministe», nous voulons adresser cette nouvelle rassurante.



Dès cette année scolaire, par mesure d'économie, l'OPFE<sup>13</sup> n'organise plus aucune action spécifique pour cette journée. Les écoles sont sommées de se débrouiller pour gérer elles-mêmes les absences des élèves souhaitant participer à cette action-fantôme et aucune publicité n'est faite.

Il faut dire que le chef du DECS, tout fervent adepte des conférences de presse qu'il soit, n'a pas assisté à celle du jeudi 9 septembre dernier, consacrée aux «résultats de l'étude menée par l'OPFE dans le cadre de Capa'citè 2008 auprès de

500 Neuchâteloises et Neuchâtelois concernant l'avenir professionnel des filles et intitulée *L'horizon limité des filles...*<sup>14</sup>. Une conception déférente de la promotion de la formation professionnelle, sans doute. (sl)

<sup>11</sup> Faites-en un truc gris et pas intéressant...

<sup>12</sup> Maria Roth Bernaconi dans *Le Courrier* du 17 novembre 2010.

<sup>13</sup> Office de la politique familiale et de l'égalité.

<sup>14</sup> [www.ne.ch/neat/documents/admin\\_canton/OPFE\\_3626/100pfe\\_files/RapportCapacite2008.pdf](http://www.ne.ch/neat/documents/admin_canton/OPFE_3626/100pfe_files/RapportCapacite2008.pdf)

## Communication hésitante

Le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) adressa récemment par voie électronique à tous les enseignants neuchâtelois un document de 47 pages, intitulé «HarmoS-Convention scolaire romande. L'école neuchâteloise: entre projets et concrétisations». On y lut sur la première page que l'on se proposait de nous informer sur la nouvelle grille horaire, l'école obligatoire dès 4 ans, le Plan d'études romand, l'anglais en 5e et 6e, le portfolio européen des langues, les épreuves au degré 8, le contrôle de la qualité de l'enseignement, la mise en place des cycles et l'aménagement du temps scolaire de l'élève. Ouf! Tout le dossier HarmoS. Complet et massif.

L'on se rendit conséquemment aux pages consacrées à ce qui nous paraissait deux dossiers très «chauds», car sujets à controverse: le contrôle de la qualité de l'enseignement et la mise en place des cycles. Et là, patatra! Rien... Si, quand même, un petit encadré: «(Ces dossiers) font encore l'objet de développement au sein des groupes de projets et n'ont pas encore été traités par le comité de pilotage. Ainsi (*sic!*), une information vous sera apportée ultérieurement.»

Mais le chef (page 4) nous demande cependant «d'appuyer et d'accompagner la mise en place de ces changements». Pour notre part, nous attendons qu'une «information nous soit apportée» avant d'appuyer sur quoi que ce soit. Mais peut-être nous faudra-t-il acheter un livre? (sl)

## C'est dit, c'est dit!

«La mise en place de la coordination de l'école obligatoire (HarmoS) aura un coût, contrairement à ce que prétend le Conseil d'Etat. Elle doit se faire en concertation avec les personnes concernées.» Patrick Erard, *Le Canard Rouge*, Journal du PS de Neuchâtel, novembre 2010.



L'autre syndicat d'enseignants du canton (SSP) a décidé de donner le maximum de résonance aux peurs d'une partie du corps enseignant liées à l'introduction des horaires-blocs pour les 4 ans, peurs qui se sont traduites par une attitude de repli, d'opposition qui débouche sur une pétition qui vise également à exporter ces craintes chez les parents d'élèves.

La peur annihile l'esprit critique et tend à stigmatiser celles et ceux qui ne partagent pas les vues de ceux qui la servent et l'entretiennent.

Pour le comité cantonal du SAEN: John Vuillaume

# Oui aux horaires-blocs!<sup>1</sup>

## Une pétition qui met la pression

La pétition a créé une ambiance délétère dans l'école enfantine de notre canton: difficile de se prononcer pour les horaires-blocs sans passer pour une opportuniste prête à sacrifier ses petits élèves pour obéir aux pressions sociales et politiques qui imposent l'évolution vers les horaires-blocs. Le comité cantonal du SAEN dénonce cette situation qui est l'illustration d'une conséquence négative des effets de groupe. Certaines collègues se sentent contraintes de soutenir une pétition qui ne leur plaît pas. Le comité s'inscrit en faux contre toute manœuvre d'intimidation.

## Une pétition qui fait la part belle à l'irrationnel

L'argumentaire SSP-EN est une accumulation d'inquiétudes potentielles, voire irrationnelles ou gratuites: il ne reflète en aucun cas les réalités du terrain, celles de l'application réelle des horaires-blocs qui s'est avérée positive tant pour les enfants et leurs familles que pour les enseignantes dans les pays et les cantons qui les ont adoptés.

## Application réelle des horaires-blocs, premiers retours

L'expérience pilote menée à Saint-Aubin depuis la rentrée scolaire est bien loin du fatras catastrophiste censé faire office d'argumentation de la pétition. Naturellement, des adaptations en termes de pédagogie et d'organisation ont été nécessaires pour la bonne marche des opérations.

Mais le bilan intermédiaire est sans appel: les enfants ne pâtissent pas de

périodes longues qui permettent de mieux entrer dans les différentes activités, de prendre plus de temps quand nécessaire, de différencier avec davantage d'efficacité. Les mères retrouvent un peu d'autonomie par rapport à des contraintes-horaires incompatibles avec une activité autre que de conduire et de rechercher son enfant à l'école! Les enseignantes ont rapidement pris la mesure du changement et ont su tirer profit de périodes plus longues qui, contrairement aux affirmations péremptives de la pétition, sont parfaitement et positivement exploitables d'un point de vue pédagogique.

## Attention au combat d'arrière-garde qui n'avive que frustration et amertume!

Nos voisins jurassiens bernois en ont fait l'expérience avant nous. Le SEJB (Syndicat des enseignants du Jura bernois) s'est battu durant de longues années et avec véhémence contre l'introduction des horaires-blocs dans son canton. Puis le canton les a imposés depuis l'an dernier. Le résultat est sans appel: les mêmes constats qu'à Saint-Aubin, que de temps et d'énergie dépensés en vain!

## Un comité cantonal à l'écoute

Le comité cantonal n'a pas donné de mot d'ordre lors du lancement de la pétition, considérant qu'il ne devait pas s'arroger une autorité et un pouvoir de décision qui relèvent de chacun de ses membres.

Vu la tournure des événements, nous devons réagir et affirmer notre soutien à

l'introduction des horaires-blocs. Nous ne condamnons évidemment pas nos membres qui ont signé la pétition en pensant bien faire, et cette dernière a au moins le mérite d'ouvrir un débat qui pourrait jouer un rôle constructif dans la mise en place réussie de ces fameux horaires-blocs.

Nous restons ouverts à la discussion et une certaine souplesse devrait rester de mise, notamment dans les classes à trois ou quatre degrés.

Notre Chef Philippe Gnaegi s'est engagé à évaluer avec sérieux cette introduction des horaires-blocs d'ici deux ans. Il s'est montré très déterminé sur ce point. Une position aussi ferme est plutôt rare chez lui et nous ne manquerons pas en cas de problème de lui rappeler sa parole.

Nous proposons par ailleurs, si le besoin s'en fait sentir, d'organiser une assemblée générale extraordinaire du SAEN durant le mois de janvier 2011 pour faire le point de la situation, écouter celles qui appliquent déjà l'horaire-bloc, leur poser nos légitimes questions et présenter les contours de la nouvelle école enfantine qui sera celle qui connaîtra les changements les plus marquants avec HarmoS et l'introduction du PER (Plan d'études romand), l'horaire-bloc n'étant à notre avis que la pointe de l'iceberg.

N'hésitez pas à faire part à votre comité de vos attentes et de vos réactions.

Merci de votre engagement au quotidien pour les enfants de notre canton. ●

<sup>1</sup> Ce texte reproduit le contenu d'un courriel transmis à toutes les maîtresses enfantines syndiquées au SAEN.

## Tu es bon? Sois meilleur!

► Nous relations dans une précédente édition<sup>1</sup> les manœuvres régulatrices de flux d'élèves du SFPO (Service de la formation professionnelle), visant à restreindre l'accès aux formations professionnelles en école. Ainsi, en janvier prochain, un élève désireux de rejoindre une telle école devra avoir obtenu des résultats supérieurs à ceux exigés par l'école obligatoire! A défaut, on lui proposera de... refaire l'année. Alors même qu'il est déclaré promu par l'école qu'il fréquente...

Comment, au sein d'un même département, un service peut-il émettre des directives qui empiètent sur un domaine réglé par un autre service (voire même en compromettent la cohérence interne)?

Qui concevra et fera passer l'examen de rattrapage annoncé? Comment l'élève fera-t-il pour élever significativement son niveau de connaissances entre le mois de janvier (résultats semestriels) et le mois de février (examen)? Comment évitera-t-on que les barèmes glissent imperceptiblement vers des moyennes générales de 4,5? Qui proposera les places d'apprentissage promises aux élèves qui devront se réorienter durant le dernier semestre de leur scolarité? «La réforme proposée va surtout créer des apprentis déçus et sans motivation. Est-ce cela que nous voulons pour la jeunesse?» (sl)

## Alors que c'est si simple!

► «Les nouvelles conditions d'admission ne touchent pas plus d'une septantaine d'élèves, soit le nombre de places d'apprentissage supplémentaires créées pour la rentrée 2011<sup>4</sup>.»

Mais c'est bien sûr! Les élèves qui étaient attirés (à tort) par le commerce, la santé ou le social vont simplement et sagement aller occuper des places d'apprentissage dans les secteurs où elles seront créées. Par exemple, l'hôtellerie et la restauration, la mécanique automobile ou la transformation de la viande... C'est probablement ce qu'on appelle une attitude «orientée solutions». (sl)

<sup>1</sup> Celle du 1er octobre 2010. Un fameux numéro, d'ailleurs, soit dit en passant...

<sup>2</sup> Mario Battaglia, invité dans l'*Express-impartial* du 18 novembre 2010, pour défendre les mesures adoptées par le canton, vient du Jura bernois, où 43% des jeunes entreprennent un apprentissage, contre 21% à Neuchâtel. Tout est dit.

<sup>3</sup> Nicolas Willemin, dans l'*Express-impartial* du 3 novembre 2010.

<sup>4</sup> Laurent Feuz, chef du SFPO dans l'*Express-impartial* du 3 novembre 2010.

## Journée d'échanges d'outils pédagogiques

► La plate-forme de Sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable (SEEDD) organise une journée d'échanges le 2 avril 2011 à la Rouvraie, Bevaix/NE. Infos et inscription: [www.plateforme-seedd.ch](http://www.plateforme-seedd.ch) (com./réd.)

## Neuchâtel

### 150e anniversaire du SAEN: une soirée mémorable

► L'incapacité du cinéaste Yves Yersin à nous offrir la projection d'une version déjà très aboutie de son film *La montagne initiatique* n'a au final que peu terni une soirée agrémentée d'un apéritif dînatoire fort apprécié et de la présence solaire d'un **Gilbert Hirschi** en pleine forme.

Le photographe Jean-Luc Cramatte a immortalisé notre manifestation. Nous y reviendrons plus en détail dans un prochain numéro de votre revue préférée. (jv)



© Jean-Luc Cramatte

### Apprivoiser l'école: l'échec scolaire en question

► L'échec scolaire dépend du regard de la société sur l'école et de l'époque où on la considère. Mais l'échec scolaire n'est pas une fatalité, il s'installe à bas bruit, d'une façon plus subtile et plus complexe qu'il n'y paraît. Il se construit peu à peu, au quotidien, à travers les rapports qu'un élève entretient avec son professeur, sa classe, sa famille, son quartier, son pays... Conférence de Rebecca Duvillé, enseignante et psychologue. Mardi 3 mai 2011, 17 h 15 à Neuchâtel.

Plus d'infos: [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)

(com./réd.)